

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00053

Numéro SIREN : 480 345 446

Nom ou dénomination : ENTREPRISE VALLET

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2022 sous le numéro de dépôt 8466

Désignation de l'entreprise		SAS ENTREPRISE PIERRE VALLET		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		RUE DE PAUL DE VANSAY 01200 MONTANGES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 8 0 3 4 5 4 4 6 0 0 0 1 1		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 000	AG	9 000	
		Fonds commercial (1)	AH	300 000	AI		300 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	131	AO		131
		Constructions	AP	97 509	AQ	39 099	58 410
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	13 146	AS	5 995	7 150
		Autres immobilisations corporelles	AT	34 003	AU	26 333	7 669
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	998	CV		998
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	80	BI		80
	TOTAL (II)		BJ	454 869	BK	80 429	374 439
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	16 306	BM		16 306
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	91 898	BY		91 898
		Autres créances (3)	BZ	6 366	CA		6 366
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	10 931	CG		10 931	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 735	CI		1 735	
	TOTAL (III)	CJ	127 237	CK		127 237	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	582 107	1A	80 429	501 677	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ENTREPRISE PIERRE VALLET		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 155 200)			DA	155 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	59 630
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	15 520
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	53 296
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	17 144
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	300 791
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	67 308
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	20 627
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	68 136
	Dettes fiscales et sociales			DY	43 118
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	1 695
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	200 886	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	501 677	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	117 901
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	252	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe

SAS VALLET

Charpente - Couverture - Zinguerie

01200-MONTANGES

Tel. 04 50 56 93 45 - Fax 04 50 56 90 59
Siret 480 345 446 00011 - APE 4391A

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENTREPRISE PIERRE VALLET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 501 678 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 17 144 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	300 000			300 000
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 000			9 000
Immobilisations incorporelles	309 000			309 000
– Terrains	132			132
– Constructions sur sol propre	79 038			79 038
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	19 514		1 042	18 472
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 158	5 627	32 640	13 146
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	32 911			32 911
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 092			1 092
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	172 845	5 627	33 682	144 791
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	996	3		999
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières		80		80
Immobilisations financières	996	83		1 079
ACTIF IMMOBILISE	482 841	5 710	33 682	454 869

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 627	83	5 710
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 627	83	5 710
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		33 682		33 682
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		33 682		33 682

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	300 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	300 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 000			9 000
Immobilisations incorporelles	9 000			9 000
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	21 483	1 976		23 459
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15 854	829	1 042	15 641
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 736	1 899	32 640	5 996
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	20 086	5 156		25 242
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 092			1 092
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	95 252	9 860	33 682	71 429
ACTIF IMMOBILISE	104 252	9 860	33 682	80 429



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 100 080 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	80		80
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	91 899	91 899	
Autres	6 367	6 367	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 735	1 735	
Total	100 080	100 000	80
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers – produits à recevoir	1 407
Total	1 407

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 155 200,00 Euro décomposé en 776 titres d'une valeur nominale de 200,00 Euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 200 887 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	253	253		
– à plus de 1 an à l'origine	67 056	4 699	62 358	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 136	68 136		
Dettes fiscales et sociales	43 118	43 118		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 323	1 696		20 627
Produits constatés d'avance				
Total	200 887	117 902	62 358	20 627
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	19 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 932			
(**) Dont envers les associés	20 627			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 20 627 Euro.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	412
Electricité NP	300
Fnp juridique	864
Banque – Intérêts courus à payer	253
TAXE APPRENTISSAGE	1 143
TAXE CODIFAP	9
Total	2 981

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA Maintenance imprimante	1 080		
Annonces insertions d avance	655		
Total	1 735		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	834 440		834 440
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	549		549
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	834 989		834 989

SAS VALLET
~~Charpente - Couverture - Zinguerie~~
01200 MONTANGES
Tel. 04 50 56 93 45 - Fax 04 50 56 90 59
Siret 480 345 446 00011 - APE 4391A

ENTREPRISE VALLET

Société par actions simplifiée au capital de 155 200 Euros
Siège social : Rue Paul de Vanssay - 01200 MONTANGES
480 345 446 RCS BOURG EN BRESSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 03 JUIN 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 17 144,01 Euros de la manière suivante :

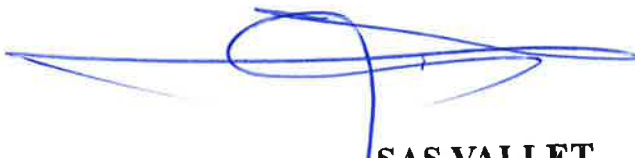
Bénéfice de l'exercice

17 144,01 Euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 70 440,54 Euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président



SAS VALLET

Charpente - Couverture - Zinguerie
01200 MONTANGES

Tel. 04 50 56 93 45 - Fax 04 50 56 90 59
Siret 480 345 446 00011 - APE 4391A